



L'eau du robinet provenant du lac Léman est colorée, que faire ?

L'approvisionnement en complément d'eau de notre commune achetée à la Ville de Lausanne a récemment été modifié. Auparavant, les sources de Thierrens et Montaubion (pour $\frac{2}{3}$) et le Léman (pour $\frac{1}{3}$) alimentaient notre prise d'eau sur le réseau lausannois, via le réservoir de l'Orme. Depuis plusieurs mois, notre commune est désormais exclusivement alimentée par l'eau du lac Léman. Ces modifications d'approvisionnement ont été nécessaires suite au constat de la présence de résidus de chlorothalonil dans les eaux des sources de Thierrens et Montaubion. Le Service de l'eau de la Ville de Lausanne, soucieux de distribuer une eau parfaitement conforme, a pris la décision de mettre hors service l'ensemble des captages touchés au plus tard dès le mois de mars 2020. Un certain nombre de consommateurs de la commune d'Assens ont, depuis lors, vu l'eau de leur robinet prendre une couleur inhabituelle.

Que se passe-t-il ?

L'eau du lac Léman est une eau peu calcaire, contrairement à l'eau des sources de Thierrens et Montaubion qui l'est deux fois plus. Ce changement d'approvisionnement a donc modifié les caractéristiques physico-chimiques de l'eau et provoque une dissolution de la couche de calcaire formée auparavant. Des particules de corrosion sont ainsi libérées et mises en suspension dans l'eau. Selon son ampleur, ce phénomène connu peut causer des désagréments par la présence d'eau colorée qui va s'atténuer avec le temps.

Les bâtiments raccordés au réseau par une conduite de branchement privée en fer étiré (sans revêtement intérieur) sont particulièrement touchés par ce phénomène. L'eau du réseau public est relativement peu touchée par cette coloration car une grande partie des conduites ont un revêtement intérieur non métallique. De plus, le Service de l'eau effectue des purges du réseau de distribution pour remédier au problème lorsqu'il se présente.

L'eau est-elle consommable ?

Oui, ces désagréments que nous regrettons vivement ne constituent aucun danger pour la santé. L'eau de distribution corrode l'intérieur des canalisations en fer ou en acier. Une partie du fer se retrouve dissoute dans l'eau, ce qui lui donne cette coloration rouge-brunâtre, gênante, mais sans impact sur la santé.

Que dois-je faire ?

- Renouvelez l'eau de votre branchement en ouvrant un robinet pendant plusieurs minutes, jusqu'à ce qu'elle devienne limpide.
- Pensez à nettoyer régulièrement le filtre éventuel et les brise-jets de vos robinets.

Les actions entreprises

Sur demande de la Municipalité, le Service de l'eau de la Ville de Lausanne a pris en main la problématique en effectuant des purges sur le réseau de distribution. Une surveillance est mise en place et des analyses régulières sont effectuées. Ces actions ont permis de limiter les désagréments, et seront poursuivies tant que nécessaire.

Nous vous remercions de votre compréhension pour ces problèmes d'alimentation d'eau du robinet pour lesquels il n'existe malheureusement que très peu de marge de manœuvre.

LA MUNICIPALITE

Assens, septembre 2020